

V. CRITERES, INDICATEURS ET MODALITES DE SUIVI DES EFFET DU PLU DANS LE TEMPS

Rapport de présentation

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| PROPOS INTRODUCTIFS..... | 485 |
| PROPOSITION D'INDICATEURS DE SUIVI RELATIFS AUX ORIENTATIONS DU PADD | 487 |
| ORIENTATION N°1 : UNE VILLE EQUILIBREE ET SOLIDAIRE | 488 |
| 1.1 Maitriser la croissance et assurer le parcours résidentiel..... | 488 |
| 1.2. Améliorer la qualité de vie des Lambescains | 488 |
| 1.3. Rechercher l'équilibre population emploi et diversifier les activités | 489 |
| ORIENTATION N°2 : UN TERRITOIRE URBAIN CONTINU | 490 |
| 2.1. Privilégier l'urbanisation dans l'enceinte du rempart naturel | 490 |
| 2.2 Reconquérir le cœur de ville..... | 490 |
| 2.3. Mailler le territoire urbanisé..... | 491 |
| ORIENTATION N°3 : UN ENVIRONNEMENT PRESERVE | 492 |
| 3.1. Protéger et valoriser le patrimoine naturel et agricole..... | 492 |
| 3.2. Appréhender les risques et prendre en compte les nuisances | 492 |
| 3.3. Participer à la lutte contre le changement climatique..... | 493 |

PROPOS INTRODUCTIFS

Comme le précise l'article R.123-2-1 du Code de l'urbanisme, le rapport de présentation doit définir « les critères, indicateurs et modalités retenus pour l'analyse des résultats de l'application du plan prévue par l'article L.123-12-2. Ils doivent permettre notamment de suivre les effets du plan sur l'environnement afin d'identifier, le cas échéant, à un stade précoce, les impacts négatifs imprévus et envisager, si nécessaire, les mesures appropriées. »

D'un point de vue méthodologique, la définition des critères et des indicateurs de suivi du PLU est basée sur les objectifs du PADD, puisque c'est du PADD que découlent les orientations d'aménagement et de programmation et les pièces réglementaires du PLU.

De manière générale, pour chacun des indicateurs, sont précisés :

- la source : organisme ou structure auprès desquels la donnée est disponible,
- le référent : organisme ou structure chargé du suivi,
- la périodicité de mise à jour possible : au regard de la fréquence d'actualisation de la donnée par l'organisme source, à la date d'approbation du PLU, sachant que celui-ci n'a obligation de faire l'objet d'un bilan qu'au bout de 6 ans.

Notons que de nombreux facteurs indépendants du PLU sont susceptibles d'agir sur le marché du logement ou de l'emploi, par exemple, et qu'ils peuvent servir de variables explicatives aux résultats constatés. C'est donc avec cette marge qu'il faudra examiner le PLU car la réalisation des objectifs qu'il se fixe dépendent tout autant sinon plus de facteurs externes que de sa seule application théorique.

PROPOSITION D'INDICATEURS DE SUIVI

Le PADD est le document clef du PLU. Il exprime la vision stratégique du développement et de la mise en valeur du territoire communal pour les années à venir. C'est pourquoi il est proposé dans ce chapitre de définir les indicateurs de suivi du PLU dans le temps au regard des orientations du PADD.

ORIENTATION N°1 : UNE VILLE EQUILIBREE ET SOLIDAIRE

1.1 Maitriser la croissance et assurer le parcours résidentiel

| Indicateurs de suivi et de mise en œuvre du PLU (orientation n°1.1) | Référent | Source | Périodicité | Echelle |
|---|----------|------------------|-----------------------|---------|
| Nombre d'habitants | Commune | INSEE | Annuelle ¹ | Commune |
| Nombre de logements créés | Commune | Communale, INSEE | Annuelle ¹ | Commune |
| Part individuel/collectif dans la production de nouveaux logements | Commune | Communale, INSEE | Annuelle ¹ | Commune |
| Nombre de logements locatifs sociaux | Commune | Communale, INSEE | Annuelle ¹ | Commune |

1.2. Améliorer la qualité de vie des Lambescains

| Indicateurs de suivi et de mise en œuvre du PLU (orientation n°1.2) | Référent | Source | Périodicité | Echelle |
|--|----------|----------------------------------|-------------|-------------------------------|
| Localisation des nouveaux équipements | Commune | Demandes d'autorisation | 3 ans | Zones urbaines et à urbaniser |
| Nombre de PC accordés pour des activités économiques selon les zones urbaines et à urbaniser | Commune | Demandes d'autorisation | 3 ans | Zones urbaines et à urbaniser |
| Protection des éléments du patrimoine végétal urbain | Commune | Terrain | 3 ans | Zones urbaines et à urbaniser |
| Nombre de cabanons agricoles réhabilités | Commune | Demandes d'autorisation, Terrain | 3 ans | Zones agricoles |

¹ Ou selon périodicité des recensements INSEE.

1.3. Rechercher l'équilibre population/emploi et diversifier les activités

| Indicateurs de suivi et de mise en œuvre du PLU (orientation n°1.3) | Référent | Source | Périodicité | Echelle |
|--|------------------------|---|-----------------------|---|
| Nombre d'emplois | Commune | INSEE | Annuelle ² | Commune |
| Etat d'avancement de la réalisation des zones d'activités (secteurs de Bertoire et de la Gare) | Métropole/ Commune | Métropole / Demandes d'autorisation | Annuelle ¹ | Zones urbaines et à urbaniser à vocation économique |
| Evolution du nombre d'agriculteurs | Commune | INSEE, RGA, Chambre d'agriculture | 3 ans | Commune |
| Evolution du nombre d'exploitations agricoles | Commune | INSEE, RGA Chambre d'agriculture | 3 ans ² | Commune |
| Développement de la fibre optique | Opérateurs télécom. | - | - | Zones urbaines et à urbaniser |

² Ou selon périodicité des recensements INSEE.

ORIENTATION N°2 : UN TERRITOIRE URBAIN CONTINU

2.1. Privilégier l'urbanisation dans l'enceinte du rempart naturel

| Indicateurs de suivi et de mise en œuvre du PLU (orientation n°2.1) | Référent | Source | Périodicité | Echelle |
|--|----------|-----------|-------------|-------------------------------|
| Consommation d'espace et nombre de logements construits dans les zones urbaines | Commune | Communale | 3 ans | Zones urbaines et à urbaniser |
| Consommation d'espace et nombre de logements construits dans les zones à urbaniser | Commune | Communale | 3 ans | Zones urbaines et à urbaniser |
| Densité de logements à l'hectare pour les nouvelles opérations (zone à urbaniser) | Commune | Communale | 3 ans | Zones à urbaniser r |

2.2 Reconquérir le cœur de ville

| Indicateurs de suivi et de mise en œuvre du PLU (orientation n°2.2) | Référent | Source | Périodicité | Echelle |
|---|----------|-----------|-------------|---------|
| Nombre de commerces en centre-ville | Commune | Communale | 3 ans | Zone UA |
| Suivi des aménagements des espaces publics | Commune | Communale | 3 ans | Zone UA |
| Nombre de places de stationnement publiques créées | Commune | Communale | 3 ans | Zone UA |

2.3. Mailler le territoire urbanisé

| Indicateurs de suivi et de mise en œuvre du PLU (orientation n°2.3) | Référent | Source | Périodicité | Echelle |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------------------------|
| Typologie des profils de voies créées | Commune | Communale | 5 ans | Zones urbaines et à urbaniser |
| Nombres de liaisons douces créées entre les nouveaux quartiers et les quartiers existants | Commune | Communale | 5 ans | Zones urbaines et à urbaniser |
| Acquisition des emplacements réservés pour la réalisation des voies et cheminements doux | Commune | Communale | 5 ans | Commune |
| Aménagement du chemin du Pontet | Commune | Communale | 5 ans | Commune |
| Avancement du traitement des entrées de ville | Département | Département | 5 ans | Commune |

ORIENTATION N°3 : UN ENVIRONNEMENT PRESERVE

3.1. Protéger et valoriser le patrimoine naturel et agricole

| Indicateurs de suivi et de mise en œuvre du PLU (orientation n°3.1) | Référent | Source | Périodicité | Echelle |
|---|----------|-------------------------|-------------|-------------------------------|
| Linéaire de haies et de ripisylve détruite | Commune | Terrain | 3 ans | Zones agricoles et naturelles |
| Etat d'affectation des châteaux et mas remarquables | Commune | Demandes d'autorisation | 3 ans | Commune |

3.2. Appréhender les risques et prendre en compte les nuisances

| Indicateurs de suivi hors champ du PLU (orientation n°3.2) | Référent | Sources | Périodicité | Echelle |
|--|----------|-------------------------|-------------|--|
| Réalisation des bassins de rétention publics | Commune | Services techniques | - | Commune |
| Suivi des inondations | Commune | Commune/Préfecture | - | Commune |
| Nombre de permis accordés à usage d'habitation dans la zone de nuisance sonore autour de la RD7n | Commune | Demandes d'autorisation | - | Commune |
| Nombre de permis accordés à usage d'activité dans la zone de nuisance sonore autour de la RD7n | Commune | Demandes d'autorisation | - | Commune |
| Etat d'avancement de la desserte incendie | Commune | Services techniques | - | Zones urbaines, à urbaniser et zone Nu |

3.3. Participer à la lutte contre le changement climatique

| Indicateurs de suivi et de mise en œuvre du PLU (orientation n°3.3) | Référent | Source | Périodicité | Echelle |
|---|-----------|----------------------------|-------------|-------------------------------|
| Nombre de places de stationnement vélo créées sur les espaces publics et dans les logements collectif | Commune | Communale | 3 ans | Zones urbaines et à urbaniser |
| Evolution de la part modale des déplacements | Commune | Enquête Ménage Déplacement | 3 ans | Commune |
| Evolution du trafic routier dans le centre-ville | Commune | Comptages | 3 ans | Zone urbaine |
| Etat d'occupation du parking relais du secteur de la Gare | Métropole | Comptage des entrées | Annuelle | Commune |
| Evolution de la qualité de l'air | Commune | Air PACA | Annuelle | Commune |
| Nombre d'opérations innovantes en matière environnementale | Commune | Demandes d'autorisation | 3 ans | Commune |

